

- A R R E T E -

Travaux de terrassement et Pose d'un coffret pour un branchement ENEDIS

Le Maire de la Commune de St Ouen de Thouberville,

VU :

Le Code général des Collectivités Locales,

Le Code de la Route,

Les lois et règlements en vigueur,

L'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et ses textes d'application,

Vu la demande reçue le 09 avril 2026 par Valérie BROSSE, ATU-DA-SAS TEAM RESEAUX, sise 28 rue d'Avrilly, 27000 EVREUX portant sur des travaux de terrassement et pose d'un coffret Enedis au 25 rue de la Rhélie, à compter du 13 avril 2026,

Considérant que pour permettre à la société ATU-DA-SAS TEAM RESEAUX de réaliser ces travaux, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement dans la voie précitée,

ARRETE :

Article 1 : Les travaux de terrassement et pose d'un coffret Enedis au 25 rue de la Rhélie, par la société ATU-DA-SAS TEAM RESEAUX auront lieu à compter du 13 avril 2026 et jusqu'au 12 mai 2026,

Article 2 : Durant l'exécution des travaux, la circulation et le stationnement sont règlementés comme suit :

- la circulation et le stationnement sont interdits à tout véhicule excepté ceux de l'entreprise chargée des travaux,
- la circulation sera alternée manuellement,
- la vitesse sera limitée à 30 km/h.

Article 3 : la signalisation réglementaire sera mise en place par la société ATU-DA-SAS TEAM RESEAUX.

Article 4 : le présent arrêté sera publié et affiché dans la Commune de ST OUEN DE THOUBERVILLE.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Communauté de Communes Roumois Seine
- M. le Commandant de Gendarmerie
- S.D.I.S.
- ATU-DA-SAS TEAM RESEAUX

St Ouen de Thouberville, le 13 avril 2026

Madame Le Maire,



Sandrine MENNITI

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application Télérecours citoyens accessible sur le site www.telerecours.fr

Publié sur le site internet de la commune le 09 janvier 2026